

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 34

Artikel: Suite de valses
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.

Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteure Vaudois, jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.50

en s'adressant à l'administration, Pré-du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 21 août 1920. — Armoiries communales. — Lo VILHIO DÈVESÀ : Le grand chagrin d'un Savoyard (*Emile D.*). — Curieuse coutume. — Suite de valses (*J. M.*). — Les champignons. — Stérile attente, suite (*R. Molles*). — Qui veut un amoureux. — Echos valaisans. — FEUILLETON : En rupture de ban (*Ad. Villemard*).

ARMOIRIES COMMUNALES



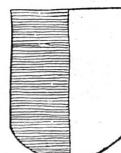
Chenaux. — Quoique Chenaux ne soit qu'un hameau faisant partie de la commune de Cully, nous donnons ses armoiries, d'après un sceau du XVIII^e siècle : une colombe blanche, tenant un rameau vert d'olivier dans son bec, sur un fond bleu. On sait que Chenaux produit un excellent vin de Lavaux, ce qui a donné l'idée à des bons vivants de voir dans ces armes, qui sur le sceau susdit sont surmontées d'un cimier représentant un bonhomme portant une coupe, une double analogie entre ce dernier et le patriarche Noé, amateur de bons crus, et entre la colombe de l'arche et celle qui figure dans les armes qui nous occupent ! Se non à vero....

* * *



Chevroux. — Les armes de ce village du Cercle de Grandcour sont parlantes. On peut les voir sur une pierre sculptée du XVII^e siècle, encastree dans le mur de l'église. Elles représentent une chèvre noire, dressée sur ses pieds de derrière se détachant sur un fond blanc.

* * *



Cossonay est divisée verticalement en deux : bleu et blanc. Cet écu se voit sur un sceau en argent donné à la ville de Cossonay en 1697 par Fs Charrière, officier aux services de France et d'Angleterre.

Epitaphe. — Dans un de nos cimetières, on lit l'épitaphe suivante :

J'étais bien,
Je voulus être mieux;
Je pris médecine
Et me voici !

Pour la forme. — Un étranger qui se rendait à Echallens par le train, à la vue de l'Asile de Cery demande à un voisin ce qu'est ce bâtiment.

— Ça, monsieur, eh ! bien c'est la maison des fous.

— Vraiment ! Mais c'est bien grand pour un petit pays. Il y a donc bien des fous ici ?

— Oh ! voilà ; vous comprenez on y en met quelques-uns pour faire croire que les autres ne le sont pas.



LE GRAND CHAGRIN D'UN SAVOYARD

DEIN son dzouveno tein, lo grand Fanfoué vegnâi ti le zans dû son velâzdo savoyard po fère lez vegnè pè la Coûta. L'irè bon travailleù, mâ l'avâi lo tieu rudo chè, rein ne lâi fasâi pedi que l'ardzein que faillâi sailli dau porta-mouniâ.

Quand sè fut mariâ, ie dit, on dzo, à sa fenna :

— Attiuta, Madeline, no fô dâi caïon, et n'è n'è jamé vu atant qu'à Mordze. L'è demicro, la fâre dau sailli-frou et ci dzo l'ein a oncora bin mé que dè coutouma : dâi gro, dâi petit, dâi bllian, dâi founa, dzoulhamè dâi rodzo, dâi mo poétus, dâi refregnu, dâi elliau à grochâ quuvè, te pori choisi à ton plissé. Se te vaoù n'audri lé; mâ po ne pas fère dâi fré, no preindri onna liquietta. On lâi bérâra la tièsse auo maitè, et poui ne minérî oncora lè z'infant avau no. Dein, on sara lî ein familie, po allâ et po reveni.

— Su bin d'accô, se repond la Madeline, câ s'aré curiausa dè passa on iadzo la granta gothie, et dè vère elliau Vaudois: on dit que sant tant galés d'enveron onna hotolhie !

Dein ci tein, dan, avant la granta fresenaï, n'êfai pas question d'espion et dè bochêviks; n'avâi pas fauta dè passepô et dè sè fère potraï¹ po passâ dè France ein Suisse, assebin noutrè cô furant-te vito décidâ. L'arrevant dan à Mordze, io fant martzi po dou galé bétion. Pu, s'ein vont vaire la vela, atzétâ dau bescoumo po lè z'infant et, fenalameint s'ein furant aô café, tzi l'ami Césâ, io la Madeline pu s'assurâ que lâi avâi ique dâi Vaudois autentico.

Mâ tandu to ci trasi, lo tein s'etâi gatâ, sebin que noutrè dzein n'urant que quoite dè tzerdzâ laou bétion su la liquietta et dè vito felâ. L'etâi lo momet : a pêna aô maitè daou lé, la vaudare etâi se forta, que le pouro Fanfoué n'ein etâi pequa maîtrè. Lè bétion cielliavant, lè z'infant pllioravant et la fenna appellâvè aô séco. Tot dau coup, era ! la barquetta viré fond su fond ! L'hommo, que savâi nadzî, put atterri, mâ lo lè avâi gardâ tot lo resto. Lè cein qu'etâi tristo ! Eh bin, quand lâi dzein ant su l'affère et que lâi bounè z'amè sè lameintâvant su lo sô dè la fenna et dâi z'infant, lo grand Fanfoué laou desai oncora (l'etâi tant grepin !) :

— N'è rein cè : les fennè, on n'âi retrâuvè, l'ein n'a tant qu'on vâou; lè z'infant, ie sè adi lè fère; mâ l'è lè caïon que regretto, mè faudra ein ratzetaâ, mâ, mè bouriâ que retorno à Mordze !

Emile D.

CURIÉUSE COUTUME

NOUS recevons de Langnau la lettre que voici :

“ Il existe dans quelques hameaux récules de l'Emmenthal une singulière coutume : ”

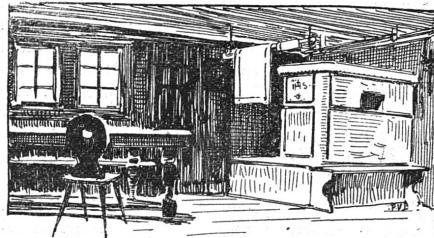
“ Lorsqu'une personne décède, on la lave soigneusement avec un grand linge blanc. Une fois

1 Photographier.

cette opération terminée, on plie le linge en deux et on en entoure le tronc d'un pommier de pommes douces. On laisse le linge se pourrir sur l'arbre même, et l'on dit que lorsque sa décomposition est complète il en est de même du cadavre mis en terre. Peut-être est-ce exact, mais cette coutume ne m'en paraît pas moins peu poétique !

On me dit qu'elle existe aussi dans la contrée de Morat. Mais personne ne peut m'en expliquer l'origine.

Un lecteur.



SUITE DE VALSES

CETTAIT une histoire lamentable, un de ces sombres drames qu'a créés le cinéma, qui ne connaît pas l'impossible et dont rien n'entrave, dans sa réalisation, la fantaisie, trop souvent macabre.

Pendant que sur l'écran, devant la foule des spectateurs attentifs et anxieux, se succédaient les scènes les plus terrifiantes, un petit orchestre, complice indispensable du film, jouait inconsciemment une suite de valses. On ne l'écoutait guère, le petit orchestre, on l'entendait seulement. Mais s'il n'eût pas été là, il aurait manqué quelque chose au spectacle.

C'était une histoire lamentable. Elle se passait en Amérique.

Il y avait une fois un bon vieux médecin, apparemment retiré des affaires. Son aimable visage était gracieusement encadré de longs cheveux grisonnants et bouclés. Le bon esculape avait une fille adorable, qui faisait toute la joie de son père. Elle venait de quitter le pensionnat et, déjà, n'attendait plus, dans sa candeur naïve, comme on dit, que le prince Charmant qui, à deux genoux et les yeux suppliants, solliciterait la faveur insigne d'unir son sort au sien.

Il ne tarda pas, le prince Charmant. A peine la jeune fille était-elle rentrée au berceau, que les soupirs d'un prétendant s'exhalait sous les fenêtres de la belle. C'était un ami d'enfance; ils avaient joué ensemble et gardé l'un pour l'autre une bonne affection. Mais tandis que chez l'ami cette affection d'enfance avait, aux doux effluves de l'adolescence, mué en une ardente passion, chez l'amie, elle était restée ce qu'elle était au début : une simple et bonne amitié. Cela pouvait peut-être suffire à faire le bonheur d'un foyer : On ne le croit pas à vingt ans; on veut plus; on est exigeant.

Donc, l'ami d'enfance fut cruellement éconduit. Du reste, il eut bien vite un concurrent sérieux, un beau gentleman, dont l'immense fortune autorisait tous les rêves fous qui éclosent dans le cerveau d'une jeune fille en désir de mariage. Il l'emporta. Et l'ami d'enfance, abandonné, dédaigné, n'eut plus qu'à aller promener, dans les sentiers déserts des grands parcs, son dépit et ses larmes, aux accords

impitoyables d'une valse de la *Veuve Joyeuse*, jouée par le petit orchestre.

Le jeune couple épousa bientôt les délices de la lune de miel. Monsieur était un homme d'affaires, qui, au sortir de son bureau, eût désiré se délasser de ses préoccupations dans le charme intime du foyer. Madame aimait la vie mondaine, la toilette, le five o'clock, le garden party, le bal, le skating; tout opulent qu'il fût, son intérieur ne la retenait guère. Attention ! le flirt guette les jolies femmes au coin de toutes ces avenues du plaisir mondain. Madame flirta. Tout d'abord cela n'a l'air de rien, c'est plaisant, c'est innocent. Mais la pente est forte, elle est glissante; on y a bien vite fait du chemin. Plus qu'on ne voudrait, souvent.

Et l'orchestre préludait à une fantaisie sur la *Belle de New-York*.

L'ami d'enfance, plus désolé que jamais, impuissant à maîtriser sa passion fidèle, épiait dans toutes ses courses en ville l'objet de sa flamme. Il la suivait au five o'clock, au skating, partout, enfin. Un jour, il poussa l'audace jusqu'à se présenter, en tout bien tout honneur, chez celle qu'il aimait. Elle résista à ses sollicitations. Mais ils furent surpris dans leur entretien par le mari. Tableau !

La *Belle de New-York* égrenait toujours ses flonflons à l'orchestre.

Le mari comprit qu'après cette scène, il était prudent pour sa femme et lui de... changer d'air. Il décida une excursion dans les montagnes, où il possédait un élégant cottage. Comment cela se fit-il ? Mystère ! L'ami d'enfance apprit la chose. Vite au chemin de fer :

— Un billet pour, la montagne, je vous prie.

— Voici, M'sieur, X dollars, X deniers, s'il vous plaît.

Tout le monde en voiture ! Un coup de timbre, un coup de sifflet, un ronflement de vapeur. La locomotive part, le train aussi. « A Irkoutsk ! » criait Michel Strogoff. « A... la montagne ! » criait l'ami, tout vibrant d'amour et d'espérance.

A l'orchestre, la *Belle de New-York* avait cédé la place à *Rêve de Valse*.

Déplorable invention que le télégraphe. Monsieur et Madame n'avaient pas plutôt ouvert leurs malles, se promettant un regain de félicité et de douces consolations au sein de cette nature merveilleuse, qu'un télégramme rappelle pour quelques jours Monsieur à New-York. « Affaire importante et urgente, présence indispensable. »

Il fallut partir. Vite l'auto. Embrassades. Inquiétudes. Deux coups de trompe et... bon voyage !

L'auto a franchi l'horizon; elle est déjà bien loin. La nuit est descendue. L'ami, qui veillait aux abords du cottage, y pénétra. Nouvelle entrevue. Sollicitations pressantes. Résistance opiniâtre.

— Chut !... Quelqu'un vient !... Mon mari !... Cachez-vous ! Tenez, là, dans ce cabinet !...

Madame, avec émotion, s'avance vers la porte :

— Qui est là ?

Une tête coiffée d'une casquette à trois ponts et d'une expression peu rassurante apparaît dans l'entre-bâillement de la fenêtre, tandis qu'une jambe passe par dessus la balustrade...

— Au secours ! au secours ! On m'assassine !... Ach !...

Un râle.

L'orchestre se berce toujours de rythmes valseurs...

A l'appel désespéré de celle qu'il aime, l'ami est sorti de sa cachette. Il accourt. Lutte acharnée avec le brigand. Celui-ci parvient à renverser son adversaire et le tue d'un coup de revolver.

Cet exploit accompli, l'assassin retourne vers Madame qui, plus morte que vive, s'est réfugiée dans l'embrasure de la fenêtre. Il faut payer la forte somme, moyennant quoi le brigand se déclarera satisfait. De plus, dans un sentiment de galanterie et pour sauver soi-disant l'honneur menacé de Madame, il ira jeter dans le lac voisin le cadavre de l'ami. On croira qu'il s'est noyé de dépit. Par surcroît de précaution, le brigand attache une pierre au cou du cadavre, car il est des « noyés » qui ont, paraît-il, l'indiscrétion de revenir à la surface.

L'orchestre a profité de la circonstance pour pas-

ser de l'opérette américaine et viennoise à l'opérette française; il joue la valse de la *Mascotte*.

Madame, après toutes ces émotions, s'est évanoüie. Elle est tendrement soignée par une nègresse, sa vieille bonne. Elle reprend bientôt ses couleurs et son sourire. Quand Monsieur revient de New-York, où il a réussi une excellente affaire, le paisible cottage caché dans les feuillages ne trahit rien du terrible drame dont il recèle le secret sous son odorante parure de glycine et de jasmin.

Sur l'écran à fond noir se détachent en lettres lumineuses les mots : « Bonne nuit ! »

A l'orchestre, meurent les dernières notes de la valse :

Les envoyés du paradis
Sont des mascottes, mes amis,
Heureux celui que le ciel dote
D'une masc... o... o... ote !

J. M.

Il faudra changer ça ! — On venait de condamner un malfaiteur aux travaux forcés à perpétuité.

— Qu'est-ce que ça peut faire aux voleurs et aux assassins une pareille condamnation, observe quelqu'un, ils meurent presque toujours avant d'avoir terminé leur peine.

Faut s'entendre. — Mme X. à sa nouvelle cuisinière :

— Vous savez, Françoise, j'irai avec vous au marché tous les mercredis et samedis.

— Bien, madame; alors qui est-ce qui portera le panier ?

LES CHAMPIGNONS

*Certain rustique né dans les forêts sévères
du Chalet-à-Gobet, de Corcelle ou de Montprevéyles,*

*et connu de loin grâce au bois qu'il dérobait,
allait un jour, avec sa prudence ordinaire,
à la Cure où pourtant il ne fréquentait guère.*

Il avait ses raisons pour cela.

— Bien le bonjour, monsieur le pasteur; je tiens là un tout petit panier que la bourgeoisie envoie afin que vous goûtiez un peu nos champignons. Je les ai ramassés sur les bords de la Broie.

Je vous les garantis, c'est pas de la poison;

Je m'y connais, allez, sinon

je veux que la peste me broie.

Le pasteur fort surpris, car il savait trop bien que ce veux Joratier ne donnait jamais rien,

de tout son cœur le remercie,

Puis tôt après le congédié.

— *Essayez, essayez, puis vous m'en donnerez des nouvelles bientôt. Vous vous en lécherez les lèvres.*

— Grand merci.

— Bien ! à la revoyance.

Demain je reviendrai reprendre mon panier.

Le lendemain notre homme à la Cure s'avance : Il n'avait nul regard pour le ciel printanier, d'autres soins occupaient sa noble intelligence.

Toujours avec prudence,

il entre sous le toit,

à l'office va droit,

Et parlant à la cuisinière,

de son air le plus débonnaire :

— *Ça va bien !*

— Oui, monsieur.

— Et vous avez mangé

mes champignons ?

— Oui, tous.

— On n'est pas dérangé ?

— Non, non.

— Personne n'est malade ?

— Non, monsieur. Merci bien !

— Allons, tant mieux, tant mieux :

après tout je craignais.

— Non, cette régaleade

leur a fait grand plaisir.

— Ah ! ça me rend joyeux.

*Et, de retour chez lui, notre brave rustique,
réjoui du propos de cette domestique,
s'écria : Femme on peut mettre les champignons,
Je me suis assuré qu'ils sont bons.*

A. DUMAS.



STÉRILE ATTENTE

(Suite.)

Le bonheur n'est pas là où nous sommes; il est là-bas, très loin peut-être : il appartient aux gens de la grand'ville.

Sans doute Jean-Paul n'était plus un être normal; victime d'une douce folie, il divaguait et si il vivait en liberté, c'est qu'il n'importunait personne. Néanmoins les choses qu'il m'avait dites, pour bizarres qu'elles paraissaient, corroboraien parfaitemt certaines de mes observations et dès lors je n'eus pas de répit avant d'avoir pénétré le passé de cet homme dont l'attente, pour stérile qu'elle était, n'en subsistait pas moins, énigmatique.

* * *

La campagne m'a toujours irrésistiblement attiré, fasciné même et, bien que citadin de naissance, de bonne heure, ma vie, de par la direction que je lui imprimais, s'écoulait, tout entière partagée entre le travail absorbant et fiévreux de la grand'ville et le calme apaisant de la campagne, où j'habitais. Je réalisais parfaitement le type du « citadin-paysan ». A telles enseignes que pour les uns j'étais le « Monsieur de la Ville », c'est-à-dire un bienheureux personnage, pour qui la ville n'avait plus de secret et pour mes convillageois, la ville c'était... tout le bonheur qu'on n'a pas au village. Pour les autres, au contraire, mes collègues citadins, j'incarnaïs leur rêve toujours irréalisé du « gentilhomme-paysan ». Et c'est ainsi que je me trouvais entièrement satisfait de mon sort à la seule pensée que j'excitais, à la fois l'envie des uns et des autres. *Le bonheur n'est pas là où nous sommes...* Cette phrase lumineuse prononcée par ce vieux fou de Jean-Paul ne cessait de me revenir à la mémoire.

O bonheur, cime aux neiges éternelles, dont les parois inaccessibles semblent défier les meilleurs alpinistes de la vie, j'aime à contempler du modeste chalet, sis au milieu des paisibles pâturages où je coule des heures douces au comble de la félicité.

* * *

Des semaines s'écoulèrent sans qu'une occasion me révélât le passé de Jean-Paul.

Un jour, cependant, j'allais rendre visite à un mien parent, qui, depuis de longues années avait quitté le village pour aller s'établir à l'autre bout du canton. La soirée était belle et nous étions au jardin, toute la famille réunie autour de la vieille table de chêne massif, table d'antan, table familiale qu'on désertait moins jadis à cause du bonheur qu'il y avait encore à s'asseoir ensemble autour d'elle.

Nous causions et ma vieille tante se plaignait amèrement du manque de confort au village. Elle allait en venir à parler du bonheur des citadines ses amies lorsque mon oncle, qui, sans doute habitué aux plaintes réitérées de sa femme, écoutait silencieusement, lança, au beau milieu de la conversation :

— Va-t-en voir si Jean-Paul attend toujours !

— Jean-Paul, m'écriai-je, vous savez donc ?

— Si je sais, reprit mon oncle, si je sais... Il demande si nous savons...

— Oui nous savons, dit en soupirant ma tante. C'est même une des manies de mon mari de conter l'histoire de Jean-Paul à tout propos et les oreilles m'en corrent encore.

Malgré les récriminations de ma tante, je priais mon oncle de me conter cette histoire dont j'atténais la clé de l'éénigme qui m'intriguait si vivement.

(A suivre.)

R. MOLLES.

Fonds perdu. — Un saltimbanque avait perdu le tambour avec lequel il accompagnait son boniment.

— Que voulez-vous que je devienne à présent que j'ai perdu mon « fonds de roulement ».